



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Politique de la défense

Question écrite n° 59256

#### Texte de la question

M Charles Ehrmann attire l'attention de M le ministre de la défense sur la décision, annoncée par le Premier ministre, de suspendre les essais nucléaires français dans l'atoll de Mururoa. Cette décision est doublement nefaste puisque, d'une part, deux autres puissances nucléaires aussi importantes que les États-Unis et la Chine continuent leurs essais et, d'autre part, compte tenu de l'hostilité des États riverains à la zone d'expérimentation, il sera d'autant plus malaisé de reprendre ces dernières que la durée d'interruption sera longue. C'est la raison pour laquelle il lui demande de bien vouloir lui préciser d'ici à quel délai le Gouvernement français annoncera la reprise de ces essais, au demeurant indispensables à la pérennité de l'indépendance et de la sécurité de la France.

#### Texte de la réponse

Reponse. - La suspension des essais nucléaires français pour l'année 1992 est destinée à inciter les autres puissances nucléaires à s'engager sur la voie d'un véritable désarmement et à témoigner de la détermination de la France dans ce sens. C'est en fonction des résultats de cette initiative que sera réexaminé le programme d'essais nucléaires français. L'indépendance et la sécurité de la France ne sont en aucun cas affectées par la mesure telle qu'elle a été définie par le Président de la République.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Ehrmann Charles](#)

**Circonscription :** - Union pour la démocratie française

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 59256

**Rubrique :** Défense nationale

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 juin 1992, page 2710